



Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 30 septembre 2024

**Vœu relatif au soutien à la vie associative
dans les quartiers populaires**

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant le rôle essentiel des associations loi de 1901 pour la vitalité démocratique de notre pays ;

Considérant le climat politique actuel qui devrait conduire tout républicain à soutenir des politiques publiques visant à favoriser la concorde et la cohésion sociale ;

Considérant le rapport du CESE adopté à l'unanimité lors de la séance du 24 mai dernier qui préconise une augmentation des budgets dédiés à la vie associative à hauteur de 2,5% du PIB ;

Considérant le Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 qui fixe la géographie des quartiers prioritaires ;

Considérant que ces quartiers sont ceux qui ont le plus de besoins sociaux et de politiques publiques ;

Considérant que la politique de la ville est une politique qui vise à coordonner l'action publique des différentes institutions afin d'assurer l'égalité territoriale entre citoyens et une sur-mobilisation au bénéfice des habitantes et habitants des quartiers les plus vulnérables ;

Considérant que ces dernières années la politique de la ville s'est dégradée du fait du retrait de l'État tant sur le plan budgétaire que sur l'ambition pour cette politique publique et le soutien aux associations ;

Considérant que cette dégradation a des conséquences très concrètes pour le tissu associatif du 11^e arrondissement ;

Considérant que trois associations structurantes du quartier ont cessé leurs activités ces dernières années après avoir subi un retrait des moyens alloués par l'État (Quartier Libre 11 (suppression d'un poste adulte relais), APICED, Ombre en Lumière) ;

Considérant la décision du Préfet d'Île-de-France de « geler » des postes Adulte-Relais, ce qui entraîne à la fois la non-reconduction des personnes occupant des postes Adulte-Relais mais aussi de nouvelles suppressions de postes pour le quartier Fontaine au Roi en cette rentrée ;

Considérant que les deux associations concernées cette rentrée, le centre social « Le Picoulet » et la Régie de quartier Fontaine au Roi, sont des acteurs structurants pour le quartier ;



Considérant que ces postes sont essentiels et permettraient d'aider l'ensemble du tissu associatif en coordonnant les actions d'accès aux droits, de parentalité, et de lien social ;

Considérant que les actions menées s'inscrivaient très précisément dans le cadre du Contrat de Ville et au bénéfice des habitants de ce quartier (point information vacances, réseau des familles monoparentales...);

Considérant que les associations n'ont pas les moyens de financer ces postes sans l'aide liée à la convention Adulte-Relais ;

Considérant la très forte utilité sociale de l'emploi associatif ;

Considérant que le Contrat de Ville conclu entre la Ville de Paris, l'État et leurs partenaires fixe ces politiques comme prioritaires ;

Considérant la crainte de voir les crédits de l'État alloués au quartier Fontaine Au Roi diminuer suite à la révision de la géographie des quartiers prioritaires ;

Considérant le courrier adressé par Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11^e arrondissement, au Préfet d'Île-de-France en date du 26 juillet 2024 afin de demander le renouvellement de ces postes, et la réponse du Préfet en date du 14 août 2024 ;

Sur proposition de Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11^e arrondissement, et des élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun, du groupe Ecologiste du 11^e, et du groupe Communiste et Citoyen ;

EMET LE VŒU :

que la Ville de Paris :

- Demande à la Préfecture d'Île-de-France le renouvellement des conventions Adulte-Relais pour ces deux associations ;
- Demande au gouvernement de réaffirmer une ambition pour les quartiers populaires en :
 - augmentant les crédits dédiés à la vie associative et à la politique de la ville,
 - mobilisant l'ensemble des institutions dépendant de sa tutelle afin qu'elles s'engagent dans le cadre fixé par le Contrat de Ville cosigné par l'État,
 - facilitant la création d'emplois dans les petites associations.

Résultat des votes :

Abstention : Les élu·e·s du groupe Changer Paris.

Pour : Les élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11^e, du groupe Communiste et Citoyen, et M. Grégory MOREAU.

Le vœu est adopté à l'unanimité